



Procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-trois, le 05 juin

Le conseil municipal dument convoqué s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Marie MEYER, Pascal MONTLAHUC, Timothée KOENIG, Karine CACHELEUX

Absents excusés : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Sandrine BUIRON (pouvoir à Céline PELLISSIER), Jean-Christophe CHAUTARD (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Cécile AUTRAN (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI),

Absente : Isabelle DERBES

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET OTTAVY

PRESENTS :	16	VOTANTS :	21
------------	----	-----------	----

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 avril 2023.

ADMINISTRATION GENERALE

2/ Nomination d'une impasse chemin des Adrechs

3/ Subventions aux associations

4/ Signature d'une convention AVSA

5/ Modification de la commission de l'appel d'offres CAO

6/ Autorisation de vente d'un véhicule

7/ Procédure de désherbage à la médiathèque

8/ Signature d'une convention pour la création d'un accueil jeunes

FINANCES

9/ Demande de subvention au titre du fonds d'investissement cantonal

10/ Demande de subvention de la région au titre de « Nos Communes d'abord »

11/ Mandat spécial

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/ Demande de subventions complémentaires au département dans le cadre des aides aux communes.

QUESTIONS DIVERSES

- A) Nomination de l'aire de jeux du centre village
- B) Point sur le dossier FONTSANTE

En introduction, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux jeunes élus de CM2 venus présenter le bilan de leurs activités et de leurs projets. Ils ont obtenu un prix académique dans le cadre d'un projet éco-responsable. Monsieur le Maire tient à féliciter les enseignantes pour leur travail remarquable.

1/ Le procès-verbal du 03 avril 2023 **est adopté à l'unanimité.**

2/ Dénomination d'une voie privée :

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de dénommer une impasse située au droit du chemin des Adrechs, impasse des Arbousiers.

Adopté à l'unanimité

3/ Subventions aux associations :

Monsieur le Maire propose d'accorder les subventions aux associations telles que définies dans le tableau ci-dessous, Jacques BERENGER ne participant pas au vote étant membre du bureau du comité de jumelage et de Callian au fil du temps.

Monsieur ANTONINI précise que la subvention pour le comité des fêtes pourrait être revalorisée après avoir fait le point au mois de septembre.

<i>Nom de l'association</i>	<i>Subventions accordées en 2022</i>	<i>Subventions proposées en 2023</i>
Boulistes « La Cascade »	1 000 €	1 000 €
Callian au Fil du Temps	2 000 €	2 000 €
Le Temps qui Passe	460 €	500 €
Le souvenir Français	500 €	500 €
A.V.S.A.	3 034 €	3 210.30 €
ADAMA VAR	Non réclamé	0€
Amicale des C.C.F.F.	4 000 €	5 000 €

Académie des Arts Martiaux	2000 €	2 000 €
U.F.A.C.V.G	150 €	150 €
Chemin Faisant	Pas de demande	Pas de demande
CEN PACA	200 €	200 €
Relais Solidarité	1 500 €	1 500 €
Le Jade	200 €	200 €
Comité des Fêtes	800 €	8000 €
Cello Fan	2 500 €	2 500 €
Les Oléiculteurs du Pays de Callian	2500 €	2 500 €
Union Nationale des parachutistes Var est	200 €	200 €
Convoi de la Liberté	300 €	300 €
Mam'A Bulles	Non réclamé	300€
Association Flavie	0€	0€
Prévention routière	Non réclamé	0€
Comité de Jumelage	200 €	400 €
TOTAL	21 544 €	30460.30 €

Adopté à l'unanimité.

4/ Signature d'une convention avec l'association varoise de secours aux animaux (AVSA) :

Comme chaque année, Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de signer une convention avec l'AVSA, association chargée de gérer les animaux errants sur la commune.

Adopté à l'unanimité.

5/ Modification des membres de la commission d'appel d'offres :

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de procéder au remplacement de deux membres suppléants démissionnaires de la CAO. Christiane TANZI et Pascale AUGUET-OTTAVY sont désignées en lieu et place de ces deux élus.

Adopté à l'unanimité.

6/ Vente d'un véhicule communal

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de céder au plus offrant le véhicule de marque Opel Combo qui n'est plus utilisé par les services techniques.

Adopté à l'unanimité

7/ Autorisation de supprimer des documents du fonds de la médiathèque municipale

Monsieur le Maire rappelle au conseil que chaque année l'agent chargé de la bibliothèque municipale doit sortir les documents de l'inventaire en vue de les céder ou de les détruire, il s'agit de la procédure de désherbage.

Adopté à l'unanimité.

8/ Signature d'une convention avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale du var pour la création de l'« Accueil ados »

Monsieur le Maire indique que, conformément à l'article R227-1 II du code de l'action sociale et des familles, il convient de signer une convention créant officiellement l'accueil des adolescents au sein du centre aéré pouvant ainsi être financé en partie par la CAF.

Adopté à l'unanimité

9/ Demande de subvention au conseil départemental au titre du fonds d'investissement cantonal (FIC)

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander au département, au titre du FIC, une subvention la plus élevée possible dans le cadre du financement d'une aire de jeux située au centre village.

Monsieur le Maire ajoute qu'il se réjouit du mode de gouvernance nouvellement mis en place au conseil départemental du Var.

Adopté à l'unanimité

10/ Troisième demande de subvention au conseil régional au titre de la nouvelle politique « nos communes d'abord »

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation de demander à la région une subvention d'un montant de 28 073€ pour le financement du changement du mode de chauffage de la salle des sports.

Adopté à l'unanimité

11/ Mandat spécial

Monsieur ANTONINI propose d'accorder un mandat spécial à Monsieur le Maire pour son déplacement à Paris les 03 et 04 Juillet 2023 dans le cadre des « rencontres des acteurs publics ».

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/Demande de subvention complémentaire au conseil départemental dans le cadre de l'aide aux communes 2023

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été autorisé par une délibération datée du 03 avril 2023 à solliciter du département une subvention pour la rénovation de chemins communaux.

Il propose de solliciter une subvention complémentaire de 30 000 € auprès du département du var pour participer au financement de l'acquisition de caméras de vidéoprotection.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A/ Monsieur le Maire revient sur le projet Fontante en rappelant la stratégie claire de la commune : on ne veut plus de ce projet !

B/ Monsieur le Maire se réjouit du fait qu'il pleuve finalement ce qui devrait éviter les coupures d'eau initialement prévues au cours du mois de juillet. Cependant la situation reste tendue.

C/ Monsieur le Maire indique que le plan A de la future école n'est pas infallible et que, de ce fait, il ne s'interdit pas d'étudier toutes autres solutions.

D/ Monsieur le Maire rappelle au conseil que la nouvelle aire de jeux sera inaugurée au centre village à la fin du mois de juin, il conviendrait donc de la nommer.

E/ Phillipe VERCHER donne sa vision de l'organisation du service de police municipale en rappelant la nécessité de respecter et de faire respecter l'uniforme : tenue correcte, présence et discernement.

Le maire



Secrétaire de séance